

EXPOSITION CANINE

CACIB MULHOUSE

Gr. 1-3-7 et 9 : samedi 5 avril 2025
Gr. 2-4-5-6-8-10 : dimanche 6 avril 2025

Parc des Expositions - 120 Rue Lefebvre, 68100 MULHOUSE
GPS : 47.76466590523601, 7.33562547714497

CLÔTURES DES ENGAGEMENTS :

- 14 MARS 2025 (Cachet de la poste faisant foi)
- 21 MARS 2025 (date de réception, tarifs majorés)

Engagements Internet - Paiement sécurisé : <https://cedia.fr>
Registrieren Sie sich : <https://cedia.fr>

CHAQUE JOUR :

Concours Jeunes Présentateurs,

Désignation des Meilleurs Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétéran,
Meilleurs de groupe

Lots d'Elevage, de reproducteurs, Couples, Paires, Races Françaises

Dimanche 6 avril > DÉSIGNATION DU MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION

2 RINGS D'HONNEUR LES 2 JOURS !

CLASSES JUGÉES LE MATIN:

Baby, Puppy, Jeune & Vétéran- Couple, Paire, jeune présentateur

CLASSES JUGÉES L'APRÈS MIDI:

Intermédiaire, Ouverte, Travail & Champion Classes élevage & Affixe

Début des jugements 9h00
Remise des récompenses 11h30

Sortie des chiens non classés
à partir de 13h00

Parking GRATUIT

RESTAURATION DANS L'ENCEINTE
DE L'EXPOSITION

Expositions sans cage

CATALOGUE :

Notre e-catalogue sera disponible sur cedia.fr 2h avant l'exposition.

Prévente catalogue papier à 5€ : voir p. 3

Achat possible au secrétariat de l'expo à 5€

ACCES AU PARC EXPO DE MULHOUSE

Accès au Parc des Expositions 120 Rue Lefebvre,
68100 Mulhouse
Depuis A36 Sortie Mulhouse Centre, suivre fléchage :
Parc des Expositions

HOTELS

[https://www.tourisme-mulhouse.com/preparation-du-sejour/
ou-dormir/hotels-residences-hotelières/](https://www.tourisme-mulhouse.com/preparation-du-sejour/ou-dormir/hotels-residences-hotelières/)

RETROUVEZ LE RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS
SUR LE SITE DE LA SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

PLAN D'ACCES



Groupe 01	05/04/2025
Berger des Shetland, Bouviers d'Australie, Colleys, Kelpie australien	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Berger blanc suisse, Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Schapendoes	POUVESLE Annie
Berger de Beauce, Bergers de l'Est et italiens, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi, Welsh Corgis	POUVESLE Bernard
Berger de Picardie, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers des Pyrénées, Bobtail, Border Collie, Chien de berger catalan, Chiens de berger belge, Schipperke, <i>Races non citées</i>	SPOUSTOVA MAROVA Petra (TCHEQUIE)
Berger américain miniature, Berger australien, Bouviers des Flandres et Ardennes, Colley barbu, Chien de berger de Majorque	VIZZARI Dominique
Groupe 03	05/04/2025
Terrier du Yorkshire ^{spé}	ARNOULT Daniel
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier, <i>Races non citées</i>	ESCOFFIER Jean-Louis
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier	FROELICH Muriel
Fox-Terriers, Russell Terriers, Terriers d'Ecosse	KOZLAREK Lukasz (POLOGNE)
Groupe 07	05/04/2025
Braques de Weimar, Chien d'arrêt danois ancestral, Drahthaar, Petit munsterlander, Langhaar, Stichelhaar	DI MATTEO Domenico (ITALIE)
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt frison, Chien d'arrêt portugais, Perdiguero de Burgos	FAVRE René
<i>Races non citées</i>	JOUANCHICOT Christian
Groupe 09	05/04/2025
Bichons, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, <i>Races non citées</i>	ARNOULT Daniel
Bouledogues français, Caniches, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, Petits belges, Petits chiens russes, Terrier de Boston	BARENNE Roger
Carlins, Chiens du Tibet, Epagneuls continentaux, King et Cavaliers King Charles spaniels, Kromfohrländer	BUSTA Jan (TCHEQUIE)
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	05/04/2025
<i>Races non citées</i>	JOUANCHICOT Christian

Groupe 02	06/04/2025
Dogues allemands	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Pinscher, Schnauzer	FROELICH Muriel
Boxer, Broholmer, Bulldog anglais, Chien de berger Kangal, Dobermann, Hovawart, Rottweiler, Saint Bernard, Terrier noir russe	JOUANCHICOT Christian
Bouvier Suisses ^{spé} , Dogue de Bordeaux, Landseer	POUVESLE Annie
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie	POUVESLE Bernard
Dogue argentin, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin napolitain, Mâtin espagnol, Rafeiro de Alentejo, Presa Canario, Terre Neuve	SALINA Loredana (SUISSE)
Chien de ferme dano-suédois, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hollandse Smoushond, Léonberg, Cimarron uruguayen, Castro Laboreiro, Montagnes portugaises - Estrela, Shar Pei, Tosa, <i>Races non citées</i>	VIZZARI Dominique
Groupe 04	06/04/2025
Teckels	BUSTA Jan (TCHEQUIE)
Groupe 05	06/04/2025
Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Eurasier, Spitz allemands, Spitz italien	ARNOULT Daniel
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podencos	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien de Canaan, Chien de Taïwan, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des visigoths, Berger finnois de Laponie, Jindo coréen, Husky Sibérien, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba Inu, Shikoku	ESCOFFIER Jean-Louis
Chien thaïlandais à crête dorsale, Chien du Groenland, Chien norvégien de Macareux, Chien finnois de Laponie, <i>Races non citées</i>	SALINA Loredana (SUISSE)
Akita, Akita américain, Malamute de l'Alaska, Samoyède	SPOUSTOVA MAROVA Petra (TCHEQUIE)
Groupe 06	06/04/2025
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Chien courant espagnol, Chien courant hellénique, Dunker, Haldenstovare, Chien courant de Hygen, Chien courant finnois, Hamilton stovare, Schiller stovare, Smalands stovare, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Grand bleu de Gascogne, Petit bleu de Gascogne, Griffon bleu de Gascogne, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chien courant de Bosnie à poil dur, Chien courant d'Istrie à poil ras, Chien courant d'Istrie à poil dur, Chien courant tricolore serbe, Chien courant de montagne du Monténégro, Chien courant de Transylvanie, Chien courant polonais, Petit chien courant bernois, Petit chien courant du Jura, Petit chien courant lucernois, Petit chien courant de Schwyz, Coonhound, Griffon fauve de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeais, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Briquet griffon vendéen, Harrier, Poitevin, Porcelaine Dalmatien, <i>Races non citées</i>	FAVRE René
Rhodesian Ridgeback	JOUANCHICOT Christian
Groupe 08	06/04/2025
Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels, <i>Races non citées</i>	DI MATTEO Domenico (ITALIE)
Golden, Labrador, Retrievers	VARAINE Chantal
Groupe 10	06/04/2025
Azawakh, Greyhound, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, <i>Races non citées</i>	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Barzoï, Lévrier afghan, Lévrier irlandais	SPOUSTOVA MAROVA Petra (TCHEQUIE)
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	06/04/2025
Segugio dell'Appennino, Briquet de Provence	BARENNE Roger
Cursinu	ESCOFFIER Jean-Louis

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER à CEDIA

EXPOSITIONS CANINES DE MULHOUSE 05 et 06 AVRIL 2025

Renseignements : 03 89 32 10 25 - lchr68@orange.fr

Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

n° d'arrivée

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la avant le 21 mars 2025 (date de réception) à :

CEDIA - Expositions de Mulhouse - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de La Canine du Haut-Rhin.

- la photocopie de l'attestation SCC autorisant la classe travail ou du titre de champion,

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Les propriétaires de chiens appartenant à la deuxième catégorie devront se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999

Identification : _____ N° LO : _____

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Spitz, Caniches, Parson/Jack Russell, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.	Poids : Pékinois, Japonais
---	---	---	--	-----------------------------------

Né le : ____/____/____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Indispensable pour recevoir votre accusé de réception

Je refuse que mes données figure au catalogue.

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail* <input type="checkbox"/>	Champion* <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétérain <input type="checkbox"/>
	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>						Confirmation - uniquement pour les chiens exposés <input type="checkbox"/>

*** Classes travail ou champion : joindre l'attestation SCC ou FCI ou copie du titre de champion autorisant l'inscription dans ces classes**
Tout chien dont la classe n'est pas précisée ci-dessus sera inscrit d'office en classe ouverte, jeune, puppy ou baby selon son âge

Classes jugées le **matin** : Baby, Puppy, Jeune & Vétérain- Couple, Paire, jeune présentateur
Classes jugées **l'après midi** : Intermédiaire, Ouverte, Travail & Champion Classes élevage & Affixe

PARTICIPATION	1 ^{re} clôture : 14/03/2025 cachet de la poste faisant foi	2 ^e clôture : 21/03/2025 aucun engagement ne sera accepté passé cette date	Sommes adressées
Aucun engagement ne sera remboursé			
1 ^{er} chien	44 €	54 €	
2 ^e chien	39 €	49 €	
3 ^e et suivants (chacun)	34 €	44 €	
Puppy, Baby, Vétérain	34 €	44 €	
ne concourant pas	15 €	20 €	
Tarif groupe : 6 chiens "MÊME PROPRIÉTAIRE"	216 €	246 €	
Chien supplémentaire dans le groupe "MÊME PROPRIÉTAIRE"	30 €	40 €	
Meute (uniquement TERRIERS-TECKELS-CHIENS COURANTS)	120 €	180 €	
Chien supplémentaire de la meute	29 €	39 €	
Paire, couple, Lot d'affixe ou reproducteur (chacun)	10 €	10 €	
Carte accompagnateur	6 €	6 €	
Jeune présentateur	10 €	10 €	
Réservation catalogue papier	5 €	5 €	
		Total global	

***1^{er} tarif jusqu'au 14 mars (cachet de la poste)**
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 21 MARS 2025
(tarif majoré)

**Engagements sur internet : <https://cedia.fr> -
Engagement en ligne - Paiement sécurisé**
Seuls les engagements payés seront retenus.

Les emplacements et le matériel étant limités,
LCHR se réserve le droit de clore les inscriptions aussitôt le nombre maximum atteint.

**Votre carte d'exposant vous sera adressée
par mail quelques jours avant l'exposition.**

Début des jugements : 9h00

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance sur www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait le _____ Signature du propriétaire :

à _____

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT
ou DONT LE RÈGLEMENT SERAIT INCOMPLET SERA RETOURNÉ**

Confirmation sans exposition : 36 euros voir page 5 - La confirmation est gratuite pour les chiens engagés à l'exposition.

MODE DE PAIEMENT

1 Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la LCHR

2 Virement : IBAN (International Bank Account Number) :

FR76 1027 8035 2500 0711 3170 202 BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

Joindre la preuve du virement ou du mandat international.

Join the proof of the transfer with your entry form.

Den Beweis der Überweisung mit Ihrer Meldeschein beilegen.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

CLASSE TRAVAIL

Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 21 mars 2025

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC ou FCI permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (L.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Joindre la copie de l'homologation du titre de champion obtenue avant le 21/03/2025.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE TOUTES RACES

Vendredi 4 avril 2025, Parc des Expositions de Mulhouse, 120 rue Lefebvre, 68100 MULHOUSE

Heure de début des confirmations : 13h30

Vous pouvez vous engager par internet sur <https://cedia.fr> jusqu'au 23 Mars 2025

ou par courrier jusqu'au 21 Mars 2025 (date de réception) : renvoyez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de La Canine du Haut-Rhin et d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse (si vous ne souhaitez pas recevoir votre e-carte par mail) à **CEDIA - Confirmation Mulhouse - 67 rue du Général Leclerc - 67202 Wolfisheim**

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Tarif de l'engagement : 36 € à l'ordre de La Canine du Haut-Rhin



EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès aux expositions est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les jugements commenceront à 9h00.

LOGEMENT – Pas de cages. Espaces exposants à côté de chaque ring.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens ne pourront sortir avant 14h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 50 €. Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

BIEN ÊTRE ANIMAL

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Les potences sont interdites.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. Décret n° 2008-871 du 28.08.08

Depuis le 1^{er} Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc.) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CACJ en exposition nationale et au CACIBJ en exposition internationale, mais ni au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CAC-V en exposition nationale et au CACIB-V en exposition internationale, mais ni au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chassée. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIÉE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, néz chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par le juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS « NE CONCOURANT PAS » – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements, libellé à l'ordre de la Canine du Haut-Rhin doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : Clôture le 21/03/2025 date de réception (1^{er} clôture le 14/03).

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des engagements - (À leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le « Service Vétérinaire » ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défilant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le Juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « EXC. » en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif « Excellent » à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif « Excellent ». Les chiens appartenant à des races réconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés « Meilleur de Race » seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf :

- 1^{er} Groupe : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
- 2^e Groupe Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
- 3^e Groupe American Staffordshire Terrier _____ 15 mois
- 4^e Groupe _____ 15 mois
- 5^e Groupe Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
- 6^e Groupe Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois
- 8^e Groupe Retrievers _____ 15 mois
- 9^e Groupe Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
- 10^e Groupe Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 96 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas ne prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Par les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

